

RAPPORT DE GESTION

Sur les Comptes consolidés - Exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du **Groupe INSA LYON** durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes.

La consolidation présentée porte sur l'exercice 2021.

Elle a été réalisée conformément à l'instruction du 3 avril 2008 (NOR : BUD R 08 00017 J BOCP) relative aux comptes consolidés dans les établissements publics nationaux modifiée par la note n°2018-10-3642 du 8/11/2018.

Elle a été audité par le collège des Commissaires aux comptes qui a rendu son rapport.

1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

➤ Création du Groupe INSA LYON consolidé

L'exercice 2021 constitue le premier exercice où la consolidation est établie.

➤ Accession aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) pour l'exercice 2021

A compter du présent exercice 2021, INSA LYON a accédé aux Responsabilités et compétences élargies (RCE).

➤ Nouvelles modalités de comptabilisation au titre des contrats de recherche

Conformément à la réglementation, la méthode comptable dite « à l'avancement » est appliquée pour les contrats pluriannuels (essentiellement les contrats de recherche) depuis 2021, et celle-ci a eu un impact non négligeable sur les produits constatés sur l'exercice.

Jusqu'alors, l'établissement enregistrait la totalité des sommes versées par nos tiers financeurs dans les produits de l'exercice en cours. Or, avec l'application de la méthode à l'avancement, il est convenu de calculer, pour chaque contrat, la part du produit qui couvre les charges de l'exercice. Dans le cas où les recettes de l'année sont supérieures aux charges de l'année, il s'agit d'un « Produit constaté d'avance » (PCA) et dans les cas inverses, il s'agit d'un « Produit à recevoir » (PAR). Cette variation est fonction de la maturité ou du type de contrat. En 2021, on enregistre plus de PCA que de PAR au niveau des contrats de recherches et cette part augmente par rapport à 2020 (l'année 2020 a également fait l'objet de corrections comptables sur ce point).

➤ Nouvelles modalités de gestion comptables des rémunérations et de la paie

La principale conséquence comptable de l'accession aux RCE est que la rémunération des agents de l'INSA Lyon est effectuée selon une seule modalité, depuis le passage aux RCE, à compter de l'exercice 2021.

Auparavant celle-ci était effectuée selon deux modalités, suivant qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels. Les salaires des fonctionnaires, étaient gérés et mis en œuvre par l'ordonnateur de l'établissement et payés sur le budget de l'Etat, directement par la Direction Régionale des Finances Publiques de la Région Rhône-Alpes. Les salaires des personnels contractuels, étaient payés sur les ressources propres de l'INSA Lyon, payés sur le budget de l'établissement et sous la responsabilité de l'agent-comptable.

Dorénavant l'ensemble des salaires sont mis en œuvre par l'ordonnateur, payés sur le budget de l'établissement et sous la responsabilité de l'agent-comptable. Cependant, dans le cadre d'une convention de paie à façon, la paie est effectuée par la DRFIP Rhône- Alpes.

Celle-ci est effectuée, après la transmission des documents de liquidation préparés par la direction des ressources humaines après un contrôle par l'agent comptable.

L'agent comptable conserve l'entière responsabilité des contrôles des opérations des rémunérations, réalisées pour son compte par le Trésor Public.

➤ Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La crise sanitaire du COVID-19 a eu impact négatif sur les états financiers de la société INSAVALOR et de l'INSA. En effet, la pandémie a contraint la société INSAVALOR à avoir recours au chômage partiel pendant les mois de janvier, février et mars 2021 pour 847 heures et n'a eu recourt à aucun report de paiement des charges sociales.

Par ailleurs, 3 PGE (Prêt Garanti par l'Etat) ont été souscrits en 2021 pour un montant global de 1 300 000 euros.

Concernant l'INSA, la crise a eu pour impact de dégrader le résultat avec un déficit important au niveau de la restauration collective (perte de 800 k€ au titre de l'exercice 2021).

2. PRESENTATION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

Sociétés	Activités	Exercice 31/12/2021		
		Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON (Entité consolidante) 20, Avenue Albert Einstein, 69100 VILLEURBANNE SIREN : 196 901 920	Formation et recherche	Mère	100,00%	100,00%
FONDATION INSA LYON 20, Avenue Albert Einstein, 69100 VILLEURBANNE SIREN : 518 943 931	Fondation afin de promouvoir les activités de recherches de l'INSA LYON	IG	100,00%	0,00%
INSAVALOR 66, Boulevard Niels Bohr, 69100 Villeurbanne SIREN : 345 038 244	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IG	67,40%	67,40%
SEDIST 22, Avenue Albert Einstein, 69100 VILLEURBANNE SIREN : 388 232 878	Promotion immobilière de logements	IG	99,68%	67,18%
SCI CRI 20, Avenue Albert Einstein, 69100 VILLEURBANNE SIREN : 388 251 977	Location de logements	IG	100,00%	67,18%
TERRAGORA 43, Boulevard du onze novembre 1918, 69100 Villeurbanne SIREN : 503 931 438	Activités des sociétés holding	Mise en équivalence	33,00%	22,24%

➤ Entité consolidante :

L'INSA LYON est un Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPSCP), qui réunit :

- ❖ Environ 6 000 étudiants répartis dans 9 départements correspondant aux 9 spécialités de second cycle, des mastères spécialisés, ou bachelor,
- ❖ 1 373 effectifs moyens (enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques),
- ❖ 22 laboratoires sont rattachés à l'INSA LYON,
- ❖ L'INSA LYON a une capacité d'hébergement de 3 100 étudiants dans ses onze résidences et dispose de services de restauration.

➤ Filiales intégrées :

INSAVALOR est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, créée en 1988.

INSAVALOR a pour objet :

- De contribuer à la diffusion et à la valorisation des produits, procédés, savoir-faire et plus généralement des résultats de la recherche des laboratoires de l'INSA Lyon
- De gérer des conventions de développement des laboratoires de l'INSA Lyon
- D'assurer la gestion technique des Centres d'Entreprise et d'Innovation,
- De développer toutes activités se rapportant à la diffusion de connaissances et toutes activités de formation tout au long de la vie ;

La **FONDATION INSA LYON** a été créée en décembre 2009 à l'initiative de l'INSA LYON et de sept autres fondateurs (dont INSAVALOR).

La **FONDATION INSA LYON** a pour objectif de promouvoir l'ensemble des activités de l'INSA LYON en lien avec la recherche et la formation, notamment celles relatives à l'avancement de la recherche, à l'amélioration du soin et de la santé publique par la recherche et la formation, à l'innovation technologique et au développement de l'innovation pédagogique et scientifique en lien avec le monde économique.

Elle a notamment vocation à :

- ❖ Accompagner le développement de l'INSA LYON dans la réalisation de l'ensemble de ses missions ;
- ❖ Promouvoir l'image de marque de l'INSA LYON afin de développer son rayonnement national et international ;
- ❖ Renforcer les liens avec le monde socio-économique et créer les conditions d'un dialogue constant et nourri ;
- ❖ Faire vivre et promouvoir les valeurs et le modèle de l'INSA LYON tant au sein de sa communauté qu'auprès de ses partenaires et de la société.

Compte tenu de la situation, la **FONDATION INSA LYON** a été incluse au sein du périmètre de consolidation en tant qu'entité ad hoc puisqu'elle en respectait les critères.

La société **SAS SEDIST** a pour objet les opérations de construction ou de réhabilitation de résidences ou de laboratoires et les opérations de toute nature se rattachant directement ou indirectement à l'objet d'Insavalor qu'il y aurait intérêt à réaliser en commun.

La société **TERRAGORA** a pour objet la prise de participations financières.

La société **SCI CRI** a pour objet la construction et la gestion de la résidence Universitaire I.

🔴 **Entités non consolidées :**

Enfin, les participations minoritaires (participations inférieures à 20 %) détenues dans d'autres structures par l'INSA LYON et ses filiales ne font pas partie du périmètre de consolidation.

Date d'arrêté et durée d'exercice

Les entités du Groupe ont toutes arrêté leurs comptes sociaux en date du 31/12/2021.

La durée des exercices pour les trois entités du Groupe a été de 12 mois.

3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers individuels des entités du Groupe INSA LYON sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et conformément au Recueil des normes comptables des Etablissements Publics pour les comptes individuels de l'INSA LYON, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSP), du plan comptable des Associations pour les comptes individuels de la Fondation INSA LYON et du plan comptable général pour les comptes individuels des filiales soumises à la comptabilité de droit privé.

Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés, à savoir le règlement comptable ainsi que l'instruction codificatrice n°08-017-M9 du 3 avril 2008, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel, en conservant les règles issues du RNCEP précité, qui permettent de donner une image homogène des comptes consolidés pour le lecteur des comptes annuels de l'INSA LYON :

- ❖ **Résultat exceptionnel** : plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.
- ❖ **Corrections d'erreurs** : les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

Changement de méthode

Il n'y a pas eu de changements de méthodes au cours de l'exercice.

Corrections d'erreurs

L'incidence globale des régularisations apportées, via des mouvements de correction d'erreur, sur le bilan d'ouverture consolidé est récapitulée dans le tableau suivant :

ACTIF En K€	Bilan d'entrée 2021	Affaire Litige B. Assurance	CAPAC CET Etat 2020	CAPAC Charges de personnel	PAR Insavalor 2020	CAPAC Fondation 2020	Provision de dépréciation supergrid 2020	PAR Apprentissage 2020	Contrats de recherche 2020	Bilan d'ouverture 01/01/2021
Ecart d'acquisition	150									150
Immobilisations incorporelles	2 318									2 318
Terrains & Agencements sur terrains	8 190									8 190
Constructions	140 549									140 549
Autres Immobilisations corporelles	134 015									134 015
Immobilisations en cours	34 305									34 305
Immobilisations financières	1 273						-172			1 101
Titres mis en équivalence										0
Total Valeurs brutes	320 800	0	0	0	0	0	-172	0	0	320 628
Amortissements et dépréciations	-185 118									-185 118
VNC	135 682	0	0	0	0	0	-172	0	0	135 510
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	135 682	0	0	0	0	0	-172	0	0	135 510
Stocks et en-cours	642									642
Créances sur des EP, organismes internationaux	4 043									4 043
Fondateurs et grands donateurs - engagements	1 933									1 933
Créances clients et comptes rattachés	4 197							1 330		5 526
Avances et acomptes versés sur commandes	21									21
Créances sur les autres débiteurs	3 457	100			700				1 580	5 837
Charges constatées d'avance	37									37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 329	100	0	0	700	0	0	1 330	1 580	18 039
Trésorerie	39 186									39 186
Ecart de conversion actif										0
TOTAL ACTIF	189 197	100	0	0	700	0	-172	1 330	1 580	192 735

PASSIF En K€	Bilan d'entrée 2021	Affaire Litige B. Assurance	CAPAC CET Etat 2020	CAPAC Charges de personnel	PAR Insavalor 2020	CAPAC Fondation 2020	Provision de dépréciation supergrid 2020	PAR Apprentissage 2020	Contrats de recherche 2020	Bilan d'ouverture 01/01/2021
Financement de l'actif par l'État	23 036									23 036
Financement de l'actif par des tiers	41 451									41 451
Réserves Groupes & Report à nouveau	83 151	0	-487	-2 384	700	-133	-172	1 330	-2 162	79 843
Résultat de l'exercice										0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	147 638	0	-487	-2 384	700	-133	-172	1 330	-2 162	144 330
Intérêts hors groupe	1 758									1 758
TOTAL INTERÊTS HORS GROUPES	1 758	0	0	0	0	0	0	0	0	1 758
Provisions pour risques et charges	22 536	100	487							23 123
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	22 536	100	487	0	0	0	0	0	0	23 123
Dettes financières	2 517									2 517
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 655					133				4 788
Dettes fiscales et sociales	2 170			2 384						4 554
Avances sur subventions	204									204
Clients - Avances et acomptes reçus	851									851
Autres dettes non financières	3 270									3 270
Produits constatés d'avance	3 599								3 742	7 341
TOTAL DETTES	17 266	0	0	2 384	0	133	0	0	3 742	23 525
Trésorerie passive	0									0
TOTAL PASSIF	189 197	100	0	0	700	0	-172	1 330	1 580	192 735

4. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

4.1. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE :

Le compte de résultat consolidé :

La ventilation des recettes d'exploitation (chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation) du Groupe se présente comme suit :

K€	31/12/2021
Dotation annuelle du Ministère	96 607
Autres financements publics	6 777
Collecte taxe d'apprentissage	1 677
Droits universitaires	3 021
Hebergement et restauration	10 772
Prestations de formation continue et VAE	1 039
Prestations de recherche (hors intra groupe)	10 388
Redevances de brevets	9
Prestations diverses	15 963
Quote-part de subv d'invest et neutralisation des amortis	3 486
Reprises des amortissements et transfert de charges	113
Production immobilisée (dont frais de R&D)	0
Production stockée	38
Total en K€	149 890

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 37,3 M€ et se répartit comme suit en contributif :

INSA LYON	INSAVALOR	FONDATION INSA	SEDIST	SCI CRI
23,5	13,7	0,0	0,0	0,0

Il représente 24,9% du total des produits d'exploitation.

Les dépenses d'exploitation du Groupe s'élèvent à 149,4 M€. Les dépenses de personnel (100,5 M€) représentent 67,3% des dépenses d'exploitation du Groupe.

Le résultat financier se monte à 0 M€.

Les contributions des entités du Groupe au résultat net, part du Groupe, de 0,3 M€ sont les suivantes:

	INSA LYON	INSAVALOR	FONDATION INSA	SEDIST	SCI CRI	TERRAGORA
Résultats nets (en M€)	-0,1	0,1	0,0	-0,1	0,3	0,0
Résultat net consolidé (en M€)	0,3					

Le bilan consolidé :

Au 31 décembre 2021, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 209,9 M€, dont 150 M€ de fonds propres part du Groupe et 1,9 M€ part des minoritaires.

	INSA LYON	INSAVALOR	FONDATION INSA	SEDIST	SCI CRI	TERRAGORA
Fonds propres - Part Groupe (M€)	146,6	1,2	0,0	1,7	0,6	-0,1
Fonds propres - Part Minoritaires (M€)	0,0	0,6	0,2	0,8	0,3	-0,0
Total	152,0					

L'endettement de 3,6 M€ est entièrement porté par INSAVALOR.

Il correspond à hauteur de 3,3 M€ à de l'emprunt bancaire (dont 1,3 M€ de PGE souscrits en 2021) et 0,3 M€ de dépôts reçus sur les bâtiments.

Le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 43,9 M€ contre 39,2 M€ à l'ouverture. Cette hausse (+ 4,7 M€) s'explique essentiellement par :

- ❖ La marge d'autofinancement de + 8,9 M€,
- ❖ Une amélioration du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité : + 4,7 M€,
- ❖ Les investissements qui ont été financés sur fonds propres à hauteur de -9,9 M€ (à savoir 18,8 M€ d'acquisition diminué des subventions d'investissements reçues pour 8,9 M€),
- ❖ Les émissions d'emprunts : +1,3 M€ (voir ci-dessus).

La trésorerie par entité est la suivante :

	INSA LYON	INSAVALOR	FONDATION INSA	SEDIST	SCI CRI
Trésorerie (M€)	22,9	17,2	1,2	1,7	0,9
Trésorerie consolidée (M€)	43,9				

4.2. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

INSAVALOR est toujours très actif au sein du dispositif Carnot. Un des objectifs est d'amplifier l'impact des instituts Carnot sur l'innovation des PME et des ETI françaises, par une structuration de l'offre de compétences et de technologies des instituts en réponse aux besoins des filières économiques : automobile, aéronautique, la mode et le luxe ainsi que les industries mécaniques et procédés.

Les activités de recherche des laboratoires de l'INSA sont stables par rapport à 2020. Elles n'ont pas retrouvé leur niveau de 2019 en raison d'une diminution des déplacements et des échanges. Certaines actions financées par des tiers ont été reportées sur l'exercice 2022 (dans le respect des dates d'éligibilité).

5. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

6. EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

► Pour l'INSA :

Le compte de résultat 2021, déficitaire, fait entrer l'établissement dans le dispositif de retour à l'équilibre. Ce résultat déficitaire s'inscrit dans un contexte particulier : passage aux RCE (avec un montant de masse salariale notifié dans la SCSP en-deçà de son niveau « socle » calculé et attendu), et impact de la crise sanitaire sur la restauration collective sans compensation de l'Etat.

Le contexte de l'année 2022 ne permettra pas un retour à l'équilibre sur cet exercice en cours ; le déficit devant même s'aggraver par rapport à 2021 compte tenu de l'explosion des prix de l'énergie et l'augmentation du point d'indice de 3,5 % des personnels. L'INSA a maintenant la certitude de ne pas être compensé de ces hausses pour l'exercice 2022, mais attend des notifications pour l'exercice 2023. L'INSA a présenté, lors du conseil d'administration du 13 octobre 2022, les actions permettant un retour à l'équilibre à horizon 2023/2024.

► Pour l'INSAVALOR :

L'arrêt du doublement du CIR depuis le 1er janvier 2022 aura un impact sur l'activité, qui à ce jour, est difficile d'évaluer financièrement. La mise en œuvre du CICO, crédit d'impôt nouvellement créé, devrait amoindrir les effets.

La société Insavalor a initié une démarche RSE en vue d'une labellisation en fin d'année 2022.

La mesure « plan de relance préservation des emplois R&D », initialement clôturée fin 2021, a été prolongée, INSAVALOR s'est positionnée pour déposer de nouveaux projets.

La réponse à l'appel à projet ASDESR sur les volets Formation continue et financement européens, pour lequel Insavalor a répondu via le consortium E@sely est attendu pour le début de l'année 2023.

7. PRESENTATION DETAILLEE DES COMPTES CONSOLIDES ET RESULTATS SOUMIS AU VOTE

Les comptes ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 37 277 K€. Ce chiffre d'affaires est constitué principalement des ventes de prestations de recherche et de prestations de formation continue par l'INSAVALOR pour 10 355 K€ (et 33 K€ chez INSA LYON), par les prestations d'hébergement et restauration par INSA LYON pour 10 772 K€, par les droits universitaires chez INSA LYON pour 3 021 K€ par les prestations de formation continue et VAE pour 1 039 K€ chez INSA LYON et par des prestations diverses pour 12 057 K€ (dont 2 599 K€ relatifs aux filière apprentissage, et 2 998 K€ liés aux droits à candidature admission INSA SAGI). Ces éléments sont établis après neutralisation des refacturations intragroupes.

Les **autres produits d'exploitation** pour 112 613 K€ sont principalement constitués de :

- ❖ La dotation de fonctionnement attribuée par le Ministère pour 96 607 K€,
- ❖ La reprise annuelle de dotation initiale sur le patrimoine immobilier mis à la disposition de l'institut pour 3 486 K€,
- ❖ Les financements publics accordés par les collectivités locales et des organismes de gestion de programmes de recherche s'élèvent à 6 777 K€,
- ❖ Les autres produits recouvrent également le produit de collecte de la taxe d'apprentissage pour 1 677 K€,
- ❖ Les redevances de brevets pour 9 K€,
- ❖ Les prestations diverses pour 3 906 K€,
- ❖ Les reprises des amortissements et transferts de charges pour 113 K€.

Les **achats consommés**, soit -1 047 K€, concernent principalement des frais accessoires d'achat.

Les principaux postes des autres achats et charges externes pour -27 965 K€, sont principalement constitués des postes de charges suivantes :

- ❖ Achats non stockés de matières et fournitures pour -6 858 K€,
- ❖ Location et charges locatives pour -5 301 K€,
- ❖ Maintenance et entretien (principalement immobilier) pour -4 602 K€,
- ❖ Frais de missions et colloques pour -972 K€,
- ❖ Achat d'études pour -2 416 K€
- ❖ Prestations diverses externes principalement les contrats de nettoyage et de gardiennage pour -1 761 K€,

Les effectifs et charges de personnel :

Les effectifs de l'INSA LYON représentent 1 368 postes (effectif moyen), ceux d'INSAVALOR 124 postes et 5 postes pour la FONDATION INSA. Le total des effectifs au niveau du Groupe se monte donc à 1 497 postes.

Les charges de personnel sont les suivantes:

K€	Clôture
Rémunérations du personnel	-60 991
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-39 085
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-414
Total Charges de personnel	-100 491

Le montant des **impôts et taxes** s'élève à -1 555 K€ et concerne principalement des taxes se rapportant aux salaires.

Le montant des autres charges d'exploitation s'élève à -6 397 K€. Elles sont composées principalement des redevances sur brevets pour -839 K€ et des bourses et subventions accordées pour un montant de -3 178 K€.

Les **dotations nettes d'exploitation** s'élèvent à -11 904 K€ et concernent notamment :

- ❖ Les amortissements d'immobilisations pour -10 402 K€,
- ❖ Les provisions (nettes des reprises) pour risques et charges pour -1 522 K€,
- ❖ Les dépréciations (nettes des reprises) sur stocks et actifs circulants pour une reprise nette de + 20 K€.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 531 K€.

Quant au résultat courant avant impôts, après prise en compte du résultat financier (+ 9 K€), il s'établit à + 540 K€.

Après prise en compte de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de -115 K€, le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice d'ensemble consolidé de + 425 K€.

Après prise en compte de la part des intérêts minoritaires pour un montant de 163 K€, le bénéfice net pour la part du Groupe se monte à + 262 K€.

Vous êtes invités, après la lecture du rapport présenté par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.